

LANSELLE Audrey

12 rue du 5 décembre

11200 LUC SUR ORBIEU

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Dans le cadre de l'enquête publique pour l'extension du périmètre de l'ASA du canal Luc/Orbieu,

je me déclare défavorable à cette extension pour les motifs suivants :

Depuis mon adhésion forcée à l'ASA j'ai constaté que les frais (taxe fixe, frais de rôle, équipement..) ne font qu'augmenter.

Aussi même si ce système d'irrigation est attractif pour les particuliers, je m'interroge sur l'importance de ces frais par rapport à la consommation de l'eau utilisée. Pour ma part, ces frais représentent les 3/4 de la facture et sont disproportionnés comparé à l'eau potable.

Au final, certains pourraient avoir tendance à consommer d'avantage sans réel besoin pour amortir cet impact financier, ce qui ne va pas dans une démarche écologique.

De plus, il appert qu'il existe une inégalité flagrante entre les différents utilisateurs, les viticulteurs en étant les principaux bénéficiaires au détriment des petits consommateurs et propriétaires.

En vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à mes remarques.

Je vous prie de croire en l'expression de mes salutations respectueuses.

Audrey LANSELLE